



DÉPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DONNEVILLE**

Séance du 22 septembre 2022

Date de la convocation : 15 septembre 2022

Délibération n° 2022-36

Membres

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-deux septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Bernard CROUZIL, Maire. Etaient présents : Mmes COCHET, LAVERGNE, FRANCH, PIN-BELLOC et SENAC et de MM. BOUTEILLER, GONINDARD, JOCTEUR-MONROZIER et OTAL.

Absents excusés : Mme CASAGRANDE et MM. CORNILLOU et FRILLAY.

M. CORNILLOU a donné pouvoir à M. BOUTEILLER

Mme CASAGRANDE a donné pouvoir à Mme COCHET

M. OTAL Cédric a été élu secrétaire de séance.

Objet : Sicoval - Renouvellement de la convention de prestation de service, d'entretien et de réparation des véhicules légers, des poids-lourds et du matériel agricole

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2019-30 en date du 24 septembre 2019 approuvant la convention de mise à disposition du service d'entretien et de réparation des véhicules proposée par le Sicoval, dans le cadre de la démarche de mutualisation des services.

Le Sicoval propose aux communes de renouveler la convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement de la convention.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme.

**Le Maire,
Bernard CROUZIL**